



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Infructueux

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-12956>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-12956**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **23-170127**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Commune De Martigues

À l'attention de : Charroux Gaby, Maire de Martigues

Adresse : Hôtel de Ville, avenue Louis Sammut, 13692 Martigues cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 442443333

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ville-martigues.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info/>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL04

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Commune de Martigues - Concession de services de gestion et exploitation - plage de Sainte Croix

Numéro de référence : 2023-D-0004

CPV - Objet principal : 92332000

Type de marché : Services

Description succincte : La Commune de Martigues souhaite poursuivre sa politique d'animations en proposant une offre d'activités de loisirs destinée à répondre aux besoins du service public balnéaire sur les plages du Verdon et de Sainte-Croix, plages les plus fréquentées du littoral communal. Dans ce cadre, elle souhaite, pour les saisons estivales 2024-2027, confier la gestion d'activités de loisirs à un prestataire spécialisé (animations nautiques d'engins de plage de type pédalos et engins de plage de type stand-up paddles, location de matelas et de parasols). La surface maximum de l'espace exploité serait de : . Lot n°1 : sur la plage du Verdon : 200 m2 . Lot n°2 : sur la plage de Sainte-Croix : 130 m2 Le lot n°2 a été déclaré infructueux lors d'une précédente consultation. la présente consultation concerne uniquement le lot n°2 : plage de Sainte Croix

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Intitulé du lot : Commune de Martigues - Concession de services de gestion et exploitation - plage de Sainte Croix

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 92332000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL04

Description des prestations : La Commune de Martigues souhaite poursuivre sa politique d'animations en proposant une offre d'activités de loisirs destinée à répondre aux besoins du service public balnéaire sur les plages du Verdon et de Sainte-Croix, plages les plus fréquentées du littoral communal. Dans ce cadre, elle souhaite, pour les saisons estivales 2024-2027, confier la gestion d'activités de loisirs à un prestataire spécialisé (animations nautiques d'engins de plage de type pédalos et engins de plage de type stand-up paddles, location de matelas et de parasols). La surface maximum de l'espace exploité serait de : . Lot n°1 : sur la plage du Verdon : 200 m2 . Lot n°2 : sur la plage de Sainte-Croix : 130 m2 Le lot n°2 a été déclaré infructueux lors d'une précédente consultation. la présente consultation concerne uniquement le lot n°2 : plage de Sainte Croix

Critères d'attribution :

- La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Durée de la concession : À compter du 01/06/2024 et jusqu'au 31/05/2028

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 3 - Procédure

Forme de la procédure : Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

Section 4 - Attribution de concession

- **Intitulé du lot :** Commune de Martigues - Concession de services de gestion et exploitation - plage de Sainte Croix

Une concession/un lot est attribué(e) : Non

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e) : Autres raisons (interruption de la procédure)

Section 5 - Renseignements complémentaires

Informations complémentaires : L'autorité habilitée à signer la convention de DSP déclare la procédure de passation sans suite pour motif d'intérêt général résultant d'une nécessité de redéfinition des besoins

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Adresse : 31 rue Jean François Leca, 13235 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : +33 491134813
Télécopieur : +33 491811387
Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/02/2024